

Le label « Docteur pour l'Entreprise ParisTech » distingue des doctorants formés dans les laboratoires de ParisTech alliant l'expertise et la rigueur scientifiques à des compétences managériales.

Le label « Docteur pour l'Entreprise ParisTech » est décerné par le Président de ParisTech sur proposition d'un jury dont la composition est placée sous la responsabilité de l'Institut Doctoral ParisTech.

Peuvent se porter candidats à la labellisation des docteurs diplômés de, et des doctorants inscrits (au moins) en troisième année thèse dans, l'un des établissements membres de ParisTech ainsi que des docteurs et des doctorants inscrits (au moins) en troisième année de thèse dans un autre établissement, qui ont réalisé ou réalisent leurs travaux de thèse dans un laboratoire d'un établissement membre de ParisTech.

Pour se voir attribuer le label, les candidats doivent faire valider par le jury que :

- 1) ils ont reçu, préalablement à leur thèse ou durant leur thèse, une formation de base en économie
- 2) ils ont suivi avec succès, durant leur thèse, une formation au management accréditée par ParisTech d'au moins 120 heures (4 semaines à temps plein ou 12 crédits ECTS), portant sur :
 - a) l'entreprise, sous les angles humain, juridique et financier
 - b) la gestion opérationnelle, la gestion de qualité, la gestion de projet, la gestion des changements d'organisation
 - c) la recherche-développement, le marketing de l'innovation
 - d) la négociation, l'entreprenariat
 - e) l'économie financière
- 3) leur niveau d'anglais leur permet une interaction professionnelle aisée dans un contexte international
- 4) ils ont développé des contacts directs avec l'entreprise
- 5) la qualité scientifique de leurs travaux de thèse correspond aux standards internationaux
- 6) ils ont fait preuve d'autonomie et d'initiative dans la conduite de leurs travaux de thèse

SESSION DE LABELLISATION 2008

La première cérémonie de remise du label « Docteur pour l'Entreprise ParisTech » aura lieu le 19 novembre 2008. Les doctorants des laboratoires des établissements membres de ParisTech pouvant justifier des points 1 à 6 ci-dessus et souhaitant être labellisé en 2008 sont invités à faire parvenir, **avant le 17 octobre 2008**, leur dossier de candidature électronique à :

- ♦ [Marianne LEFORT](#) s'ils sont diplômés ou inscrits en thèse à AgroParisTech et/ou relèvent de l'Ecole Doctorale ABIES ;
- ♦ [Michel ROSSO](#) s'ils sont diplômés ou inscrits en thèse à l'Ecole Polytechnique ;
- ♦ [Régine MOLINS](#) s'ils sont diplômés ou inscrits en thèse à Mines ParisTech ou dans un autre établissement du GEM ;
- ♦ [Alexandrine JAMIN](#) dans tous les autres cas.

Les dossiers de candidature doivent impérativement comporter :

- ✓ un curriculum vitae et une lettre de candidature
- ✓ la liste des cours suivis avant et/ou pendant la thèse justifiant du point 1) ci-dessus (intitulé, description du contenu, nombre d'heures, niveau, etc.)
- ✓ une ou des attestations justifiant d'au moins 120 heures (4 semaines à temps plein ou 12 crédits ECTS) de formation au management telle que décrite dans le point 2) ci-dessus
- ✓ un justificatif d'un niveau d'anglais « Utilisateur Indépendant – Avancé » (Niveau B2 du CECRL, 750 points TOEIC, 80 points TOEFL iBT ou équivalent)
- ✓ la description du projet professionnel en 120 mots et la description des contacts développés avec l'entreprise : nature (stage, recherche contractuelle, contrat CIFRE, etc.), missions, durée, fréquence, etc.
- ✓ un résumé du projet de thèse en 120 mots et un rapport du directeur de thèse et/ou du comité de thèse sur l'avancement de la thèse (pour les thèses soutenues, inclure les rapports de thèses ayant motivé l'autorisation de soutenance)
- ✓ tout autre élément permettant d'apprécier la qualité scientifique des travaux menés par le candidat dans le cadre de sa thèse, son autonomie et son apport personnel (pour les thèses soutenues, inclure le rapport de soutenance)